

**COMITE TECHNIQUE  
REUNION DU 4 OCTOBRE 2021**

**POLE PERFORMANCE ET PROXIMITE**

**DIRECTION DES ANTENNES REGIONALES ET DE LA RELATION AUX USAGERS**

**RAPPORT POUR AVIS**

Le rapport présente des évolutions organisationnelles de la Direction liées au développement de ses activités, du renforcement des compétences des agents et de la poursuite du déploiement des antennes de Région.

Ces évolutions sont la traduction de la mise en adéquation du niveau d'activité avec la configuration de la Direction avec deux fils conducteurs : renforcement de l'accompagnement des agents au quotidien pour maintenir un haut niveau de service offert au public et renforcement des moyens de pilotage de la Direction lié à la variété et à la complexité des politiques portées.

Le projet de réorganisation détaillé dans ce rapport est la traduction organisationnelle de l'expérience acquise au cours des dernières années. A ce titre, il est le fruit du dialogue riche et permanent entre tous les membres de cette équipe.

Au cours du printemps et de la période estivale, des échanges individuels ont eu lieu avec tous les agents concernés par des évolutions de poste. Ces échanges ont permis de débattre des enjeux liés à ces ajustements, des perspectives d'évolution du niveau de service pour les usagers, des conditions de travail pour eux-mêmes et pour les agents qui sont sous leur responsabilité. Enfin, un temps d'échange réunissant l'ensemble de la Direction a eu lieu au cours du mois de septembre. Il a permis de s'assurer d'un partage de l'information à tous les agents d'une part et de recueillir leurs avis et commentaires d'autre part.

Il s'agit avec ces évolutions de sécuriser le présent et préparer l'avenir sur la base du mandat écoulé et des priorités définies par l'Exécutif.

**1 Assurer un haut niveau de gestion des aides individuelles par un développement adéquat du Service Gestion des Aides Individuelles**

L'augmentation très forte de l'activité s'est accompagnée d'un renforcement du nombre d'instructeurs. Le projet de création du Département Gestion des Aides Individuelles est la traduction organisationnelle d'un niveau d'accompagnement des agents adéquat.

- Transformation du Service Gestion des Aides Individuelles en un Département Gestion des Aides Individuelles, qui s'accompagne de la transformation du poste de responsable de Service Gestion des Aides Individuelles (A2.1) en responsable du Département Gestion des Aides Individuelles (A1.4)
- Transformation du Secteur Instruction des Aides Individuelles en un Service Instruction des Aides Individuelles, qui s'accompagne de la transformation du poste de responsable de Secteur Instruction des Aides Individuelles (A2.2) en responsable du Service Instruction des Aides Individuelles (A2.1)

- Création d'un Secteur Instruction des Aides aux Familles, qui s'accompagne de la transformation d'un poste de gestionnaire instructeur (B2) en un responsable du Secteur Instruction des Aides aux Familles (A2.2). Le secteur Instruction des aides aux familles est composé de 6 postes des gestionnaires instructeurs (B2).
- Création d'un Secteur Instruction des Aides à la Jeunesse, qui s'accompagne de la transformation du poste de cadre administratif et financier (A3) en responsable du Secteur Instruction des Aides à la Jeunesse (A2.2). Le secteur Instruction des aides à la jeunesse est composé de 15 postes de gestionnaires instructeurs (B2).

## **2 Renforcer l'accompagnement des usagers de la Région par un développement du Service Information et Accompagnement adéquat**

Les ajustements présentés sur ce Département ont pour objet de mettre en adéquation les modalités de fonctionnement actuelles, avec notamment un renforcement de l'équipe en appui du développement des antennes par la création d'un service et d'un encadrement spécifique, et par une clarification du pilotage rendue nécessaire par la diversité et la complexité des missions poursuivies par les agents de la DARRU présents dans les antennes de Région. Enfin, plusieurs mutualisations au niveau des responsables d'antenne sont mises en œuvre pour offrir une meilleure couverture des territoires et une diversité d'actions accrue pour les agents.

- Transformation du Service Information et Accompagnement en un Département Information et Accompagnement qui s'accompagne de la transformation du poste de responsable de Service Information et Accompagnement (A2.1) en responsable du Département Information et Accompagnement (A1.4)
- Création d'un Service Appui au Développement des Antennes, qui s'accompagne de la transformation du poste de responsable de Service adjoint Information et Accompagnement (A2.2) en responsable du Service Appui au Développement des Antennes (A2.1)
- Transformation du poste de responsable d'antenne de Saint-Quentin (A2.2) en responsable de l'antenne de Saint-Quentin et de Laon (mutualisation) (A2.2)
- Transformation du poste de responsable de l'antenne de Laon (A2.2) en gestionnaire administratif au sein de l'antenne de Laon (B2)
- Transformation du poste de responsable d'antenne de Cambrai (A2.2) en responsable de l'antenne de Cambrai et de Valenciennes (mutualisation) (A2.2)
- Transformation du poste de responsable de l'antenne de Valenciennes (A2.2) en gestionnaire administratif au sein de l'antenne de Valenciennes (B2)

### Modalités d'application :

En vertu des principes de transparence et d'opportunité, et s'agissant des postes transformés,

- Pour les postes de manager de direction (responsable de département) : un appel à candidature interne à la collectivité sera mis en place
- Pour les postes de manager intermédiaire (responsable de service) et de proximité (responsable de secteur) : un appel à candidature interne à la direction sera mis en place. Si un poste reste vacant à l'issue du process de sélection, un appel à candidature interne à la collectivité sera opéré.

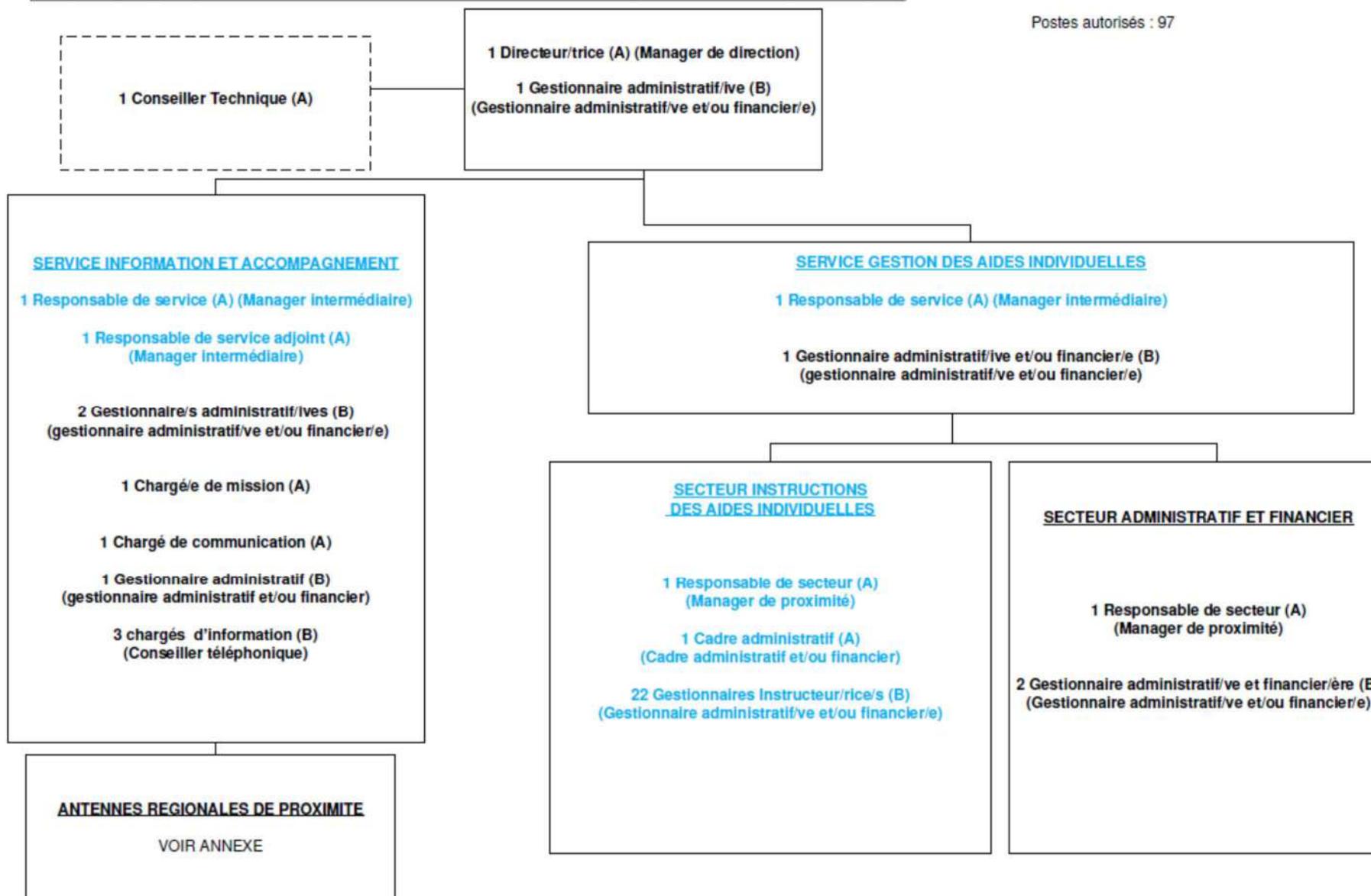
En vertu du principe de sécurité,

- Les agents non retenus sont accompagnés et des postes correspondant à leur grade et dans la mesure du possible à leur groupe fonctionnel sont proposés au sein du Pôle.
- Si un agent n'est pas positionné, il bénéficiera d'un accompagnement individuel par la DRH.

**DIRECTION DES ANTENNES REGIONALES ET DE LA RELATION AUX USAGERS**

HAUTS-DE-FRANCE  
ORGANIGRAMME SOURCE  
COMITE TECHNIQUE DU14/09/2020

Postes autorisés : 97



**DIRECTION DES ANTENNES REGIONALES  
ET DE LA RELATION AUX USAGERS**

**Annexe**  
**Répartition au sein des 17 Antennes Régionales**  
\* Mutualisé

ORGANIGRAMME SOURCE

<p><u>Antenne régionale d'Amiens</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité) * <i>Mutualisé avec l'antenne de Montdidier</i></p> <p>1 Gestionnaire administratif (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>7 chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>	<p><u>Antenne régionale de Montdidier</u></p> <p>Responsable d'antenne (A) (manager de proximité) * <i>Mutualisé avec l'antenne d'Amiens</i></p> <p>2 Gestionnaires administratifs (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>	<p><u>Antenne régionale de Soissons</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité) * <i>Mutualisé avec l'antenne de Château-Thierry</i></p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p>	<p><u>Antenne régionale de Château Thierry</u></p> <p>Responsable d'antenne (A) (manager de proximité) * <i>Mutualisé avec l'antenne de Soissons</i></p> <p>2 Gestionnaires administratifs (B) (gestionnaire administratif et/ou financier) <i>* Dont 1 poste mutualisé avec l'antenne de Soissons</i></p>	<p><u>Antenne régionale de Fourmies</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)</p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>
<p><u>Antenne régionale de Frévent</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)</p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 Chargé d'information (B)</p>	<p><u>Antenne régionale de Montreuil sur Mer</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)</p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>	<p><u>Antenne régionale de Clermont</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)* Mutualisé avec l'antenne de Grandvilliers</p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>	<p><u>Antenne régionale de Saint Quentin</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)</p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>	<p><u>Antenne régionale de Cambrai</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)</p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>
<p><u>Antenne régionale d'Hazebrouck</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)</p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>	<p><u>Antenne régionale de Laon</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)</p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) <i>(gestionnaire administratif et/ou financier)</i></p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>	<p><u>Antenne régionale d'Arras</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)</p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>	<p><u>Antenne régionale de Calais</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)</p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>	<p><u>Antenne régionale de Grandvilliers</u></p> <p>Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)* mutualisé avec l'antenne de Clermont</p> <p>2 Gestionnaires administratifs (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>
<p><u>Antenne régionale d'Abbeville</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) (manager de proximité)</p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) (gestionnaire administratif et/ou financier)</p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>	<p><u>Antenne régionale de Valenciennes</u></p> <p>1 Responsable d'antenne (A) <i>(manager de proximité)</i></p> <p>1 Gestionnaire administratif (B) <i>(gestionnaire administratif et/ou financier)</i></p> <p>1 Chargé d'information (B) (Conseiller téléphonique)</p>			

**DIRECTION DES ANTENNES REGIONALES ET DE LA RELATION AUX USAGERS**

HAUTS-DE-FRANCE  
ORGANIGRAMME CIBLE  
COMITE TECHNIQUE DU 04/10/2021

Postes autorisés : 97



DEPARTEMENT INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

1 Responsable de Département (A) (Manager de direction)

DEPARTEMENT GESTION DES AIDES INDIVIDUELLES

1 Responsable de Département (A) (Manager de direction)

1 Gestionnaire administratif/ive et/ou financier/e (B)  
(gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)

SERVICE APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ANTENNES

1 Responsable de service(A)  
(Manager Intermédiaire)

2 Gestionnaire/s administratif/ives (B)  
(gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)

1 Chargé/e de mission (A)

1 Chargé de communication (A)

1 Gestionnaire administratif (B)  
(gestionnaire administratif et/ou financier)

3 chargés d'information (B)  
(Conseiller téléphonique)

ANTENNES REGIONALES DE PROXIMITE

VOIR ANNEXE

SERVICE INSTRUCTIONS DES AIDES INDIVIDUELLES

1 Responsable de service (A) (Manager Intermédiaire)

SECTEUR INSTRUCTIONS DES AIDES AUX FAMILLES

1 Responsable de secteur (A)  
(Manager de proximité)

6 Gestionnaires Instructeur/rice/s (B)  
(Gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)

SECTEUR INSTRUCTIONS DES AIDES A LA JEUNESSE

1 Responsable de secteur (A)  
(Manager de proximité)

15 Gestionnaires Instructeur/rice/s (B)  
(Gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)

SECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1 Responsable de secteur (A)  
(Manager de proximité)

2 Gestionnaire administratif/ve et financier/ère (B)  
(Gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)

**DIRECTION DES ANTENNES REGIONALES  
ET DE LA RELATION AUX USAGERS**

**Annexe**  
Répartition au sein des 17 Antennes Régionales  
\* Mutualisé

**ORGANIGRAMME CIBLE**

